

n° 18 - novembre 2019

Territoires

Portrait agricole Massif central



Un vaste massif aux multiples influences

Le Massif central, massif ancien de l'époque hercynienne, a une double origine :

- **volcanique** au nord et à l'ouest, avec les monts Dôme, les monts Dore, le Cézallier, le Cantal, l'Aubrac...

- **granitique et métamorphique** au sud et à l'est avec la Margeride, les Causses, les Cévennes, le Livradois, les monts du Lyonnais...

Couvrant tout ou partie de 4 régions et de 22 départements, il s'étend sur 85 000 km² (15 % du territoire métropolitain), dont les 2/3 sont situés en zone de montagne. Très érodé, il présente une altitude moyenne de 714 mètres avec toutefois six sommets du Cantal et du Puy-de-Dôme dépassant 1 800 mètres. Le massif compte **un parc national** (PN des Cévennes) et **onze parcs naturels régionaux**.

Sa position centrale le fait surnommer le « château d'eau de la France » car **il est situé en amont de 4 bassins versants** : Seine-Normandie, Loire-Bretagne, Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée.

Le relief du Massif central détermine en grande partie la diversité climatique observée. Le grand alignement



Source : ©IGN - BDCARTO®

volcanique de la chaîne des Puys à l'Aubrac, prolongé au sud par les plateaux du Rouergue et du Tarn, joue le rôle de limite climatique. **A l'ouest, l'influence océanique domine,**

alors que le climat continental, plus sec, s'impose à l'est. La façade sud-est (Sud-Vivarais, Cévennes, Larzac, Haut-Languedoc) est **sous l'influence méditerranéenne.**

Des prairies et des herbivores

Avec une production brute standard* (PBS) de 4,1 milliards d'€, le **Massif central assure 8 % de la production agricole en valeur** de la métropole.

L'activité agricole dominante est l'élevage extensif d'herbivores.

Sur l'ensemble du massif, l'élevage bovin, ovin ou caprin, concerne près de sept exploitations sur dix (33 % pour le seul élevage bovin viande), avec une concentration en zone de montagne. Les surfaces fourragères représentent 85 % de la surface agricole. **L'élevage bovin domine partout sauf au sud où les ovins sont prépondérants.**

Les exploitations viticoles sont surtout présentes sur les contreforts sud et est du massif (aire de production des vins du Languedoc et des Coteaux du Lyonnais).

Les exploitations de grandes cultures sont peu nombreuses (9 % des exploitations) et se concentrent sur les plaines de la Limagne agricole et du Brivadois.

L'agriculture, secteur structurant du massif

Le nombre d'exploitations agricoles dans le Massif central recule depuis plusieurs décennies, comme ailleurs sur le territoire national mais à un rythme moindre : 22 % des exploitations ont disparu entre 2000

* Voir page 4

65 %
DU TERRITOIRE
EN ZONE MONTAGNE

49 % DU
TERRITOIRE OCCUPÉ
PAR DES SURFACES
AGRICOLLES

Sources : Zonage ICHN 2015, RA2010

et 2010. Néanmoins, **l'agriculture reste le seul secteur d'activité présent dans la quasi-totalité des communes** (seules 26 communes ne comptent pas d'exploitation). Elle contribue à une gestion équilibrée des territoires ruraux et au maintien de paysages de montagne ouverts. On dénombre, en 2010, **153 400 actifs agricoles permanents**, qui fournissent 98 000 équivalents temps plein (ETP). **La main-d'œuvre familiale** (chefs d'exploitation et coexploitants, aides familiaux) domine largement, elle **concentre 88 % du travail total contre 71 % en France métropolitaine**. En corollaire, le poids du travail salarié est peu important (7 %) à l'instar du travail externalisé (5 %). Ce faible poids est à mettre en lien avec la prédominance de l'élevage herbivore qui recourt quasi-exclusivement à la main-d'œuvre familiale.

Des productions sous signe de qualité

Bénéficiant des conditions pédoclimatiques favorables et de terroirs reconnus diversifiés, les productions agricoles du massif sont valorisées au travers d'un grand nombre de certifications géographiques notamment **treize AOP fromagères**. Le Roquefort et le Cantal se classent parmi les quatre plus grosses productions fromagères AOP françaises.

Outre les nombreuses AOP viticoles, le Massif central compte 6 autres AOP (lentilles du Puy, Pomme du Limousin, fin gras du Mézenc, oignon doux des Cévennes, Bœuf de Charolles et châtaigne d'Ardèche). Ainsi, plus de 24 400 exploitations (dont 1 700 viticoles) produisent sous signe de qualité.

Le Massif central témoigne d'un fort engagement dans **l'agriculture biologique**. En 2017, 330 000 hectares sont ainsi certifiés en bio ou en conversion soit 19 % de la surface bio métropolitaine alors que le massif compte seulement 15 % de la SAU. De même, on dénombre 7 300 producteurs bio soit 20 % des producteurs bio de métropole contre 15 % de l'ensemble des exploitations.

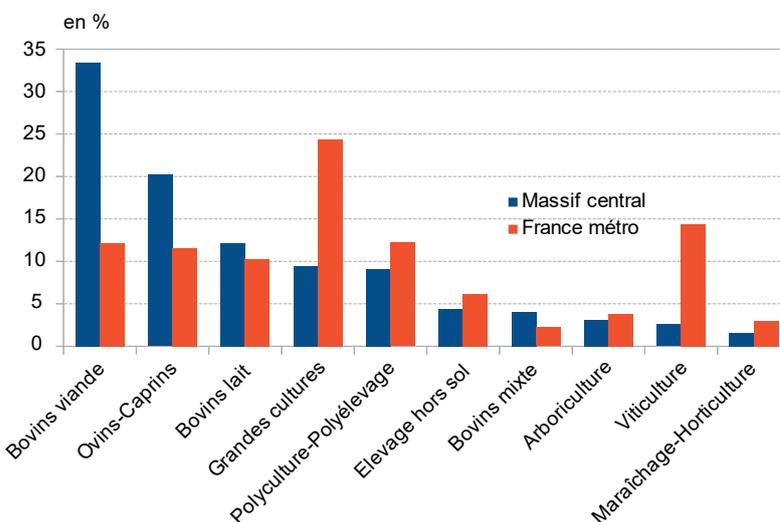
72 400
EXPLOITATIONS



153 400
ACTIFS PERMANENTS
DANS LES EXPLOITATIONS
AGRICOLLES

Source : RA 2010

Répartition des exploitations par orientation technico-économique



Source : RA 2010

La commercialisation en circuits courts concerne 11 000 exploitations, particulièrement celles spécialisées dans les productions laitières, maraîchères ou viticoles. Elle est plus fréquente dans le quart sud-est du massif et les monts du Lyonnais.

Cœur et périphérie, marqueurs de spécificités agricoles

Si, en moyenne, **la SAU des exploitations du massif est équivalente au niveau national (57 hectares)**, l'espace agricole est très divers. En son centre, du nord au sud, les exploitations, orientées vers l'élevage bovin extensif et les grandes cultures, sont de grande taille (70 hectares en moyenne). Sur les contreforts occidentaux et orientaux, les exploitations sont plus diversifiées et de taille plus modeste (45 hectares en moyenne).

Sur le plan économique, la PBS par exploitation s'élève à 56 000 € en moyenne soit 46 % de moins

qu'en France métropolitaine. Une exploitation sur six est de grande dimension contre une sur trois en moyenne nationale.

Au sein du massif, la PBS varie selon une autre ligne de partage. Elle est plus élevée, de l'ordre de 25 %, dans les zones de moindre altitude au nord (Morvan, Allier, Monts du Lyonnais) et au sud (Causses de l'Aveyron, du Tarn, Montagne Noire). Au centre, terre d'élevage extensif, la PBS moyenne est de 36 000 €.

La forme juridique des exploitations est plus souvent individuelle (77 % contre 69 % au niveau national). En revanche, en raison du poids des exploitations laitières, la moitié des structures sociétaires relève du statut de GAEC (un quart en France métropolitaine).

Une industrie agroalimentaire présente sur tout le territoire

L'industrie agroalimentaire est présente sur l'ensemble du Massif central, au plus près des productions

CHEPTEL

4 400 000

BOVINS DONT

36 % VACHES ALLAITANTES

10,5 % VACHES LAITIÈRES

3 240 000



OVINS-CAPRINS DONT

55 % BREBIS LAITIÈRES

736 000 PORCINS

12 MILLIONS DE TÊTES DE VOLAILLES

Sources : RA 2010

PART DU TERRITOIRE DANS LES SURFACES NATIONALES

CHÂTAIGNE : 61 %

ARBRE DE NOËL : 37 %

1/3 DES SURFACES DE PRAIRIE



Source : RA 2010

19 % DE LA SURFACE BIO DE FRANCE MÉTROPOLITAINE



Source : Agence Bio 2017

| Principales surfaces | Superficie en ha |
|---------------------------|------------------|
| Prairies | 3 505 300 |
| Céréales | 495 600 |
| Maïs fourrage et ensilage | 102 400 |
| Oléagineux | 49 600 |
| Vignes | 16 100 |
| Fruits à coque | 8 500 |
| Plantes industrielles | 5 800 |
| Protéagineux | 5 500 |
| Légumes secs | 4 600 |
| Fruits à pépins | 4 200 |

Sources : RA 2010

| Massifs montagneux | Superficie en km ² | Part de la SAU en % | SAU moyenne en ha | UTA* pour 100 ha de SAU |
|-----------------------|-------------------------------|---------------------|-------------------|-------------------------|
| Massif central | 84 100 | 49 | 57 | 2,4 |
| Alpes | 40 800 | 19 | 39 | 3,5 |
| Pyrénées | 18 100 | 26 | 30 | 4,1 |
| Jura | 9 900 | 34 | 63 | 2,4 |
| Vosges | 7 400 | 17 | 22 | 6,0 |

* UTA : Unité de travail annuel

Source : RA 2010

locales. En 2015, elle emploie, hors artisanat commercial, près de **31 100 salariés dans 1 830 établissements**.

L'industrie des viandes (abattage, conservation, préparation) est la plus présente avec 450 établissements et 10 500 salariés situés dans les zones de production de races charolaise, limousine ou Aubrac. L'industrie du lait, avec 230 établissements et 5 000 salariés, vient en 2^e position. Elle est majoritairement tournée vers la fabrication de fromages et en grande partie implantée dans les aires de fabrication des AOP fromagères (Saint-Nectaire, Cantal, Roquefort, ...).

Les autres activités agroalimentaires occupent une place plus restreinte. La meunerie et la fabrication de produits dérivés emploient 3 100 salariés, principalement près des zones de grandes cultures (plaine du Forez, limagnes).

Les eaux de table, industries emblématiques du massif, comptent 1 700 salariés, principalement dans le Puy-de-Dôme (Volvic), l'Allier (Eaux de Vichy) et la Loire (Badoit).

La transformation et la conserva-

tion des fruits (2 100 salariés) est dominée par Andros, dans le Lot, qui possède le plus grand établissement agroalimentaire du Massif central (près de 1 400 salariés).

En termes de taille d'établissements, les moins de 50 salariés emploient 34 % de la main-d'œuvre contre 24 % au niveau national. A l'opposé, les établissements de 250 salariés ou plus emploient 21 % des salariés contre 34 % en France métropolitaine.

Une forêt étendue et diverse

Couvrant **28 300 km² soit 33 % du territoire, la forêt est le premier mode d'occupation du Massif central**. Elle est privée pour 88 % de sa superficie. La forêt est majoritairement présente sur la frange est (Haut-Languedoc, Cévennes, Vivarais, Monts du Lyonnais, Morvan) mais également sur les plateaux de l'ouest et du centre (Millevaches, Combrailles, Livradois-Forez). **Le massif est riche d'une grande variété d'essences forestières** : chêne pédonculé, hêtre, châtaignier pour les feuillus ; douglas, sapin pec-

tiné, pin sylvestre et épicéa pour les résineux. Le volume de bois sur pied, de 500 millions de m³, est réparti équitablement entre bois d'œuvre et autres utilisations.

Un large maillage d'établissements agricoles

Le Massif central compte 89 établissements d'enseignement agricole du second degré, accueillant 17 000 élèves en 2018. L'enseignement privé, avec 55 établissements, forme 7 800 élèves. Il compte un grand nombre de petites structures éducatives à rythme approprié (142 élèves par établissement en moyenne). L'enseignement public accueille quant à lui 9 200 élèves dans ses 34 établissements soit 271 élèves par structure.

Les établissements d'enseignement agricole sont répartis sur l'ensemble du massif ; l'effectif scolaire est le plus important dans les départements de la Loire (2 900 élèves) et de l'Aveyron (2 100 élèves).

Benoît Fontaine

33 % DE SURFACES
BOISÉES

2,8 MILLIONS ha



Source : IGN (campagnes d'inventaires 2011 à 2015)

**ENSEIGNEMENT
AGRICOLE**

89 ÉTABLISSEMENTS

DONT

55 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS



17 000 ÉLÈVES

Source : DRAAF/SRFD 1/01/2018

Sauf mention contraire, les données sont issues du recensement agricole 2010.

PBS : Production brute standard

Elle décrit un potentiel de production des exploitations. Les surfaces de culture et les cheptels de chaque exploitation sont valorisés selon des coefficients. Ces coefficients de PBS ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeurs définissant un potentiel de production hors de toute aide. La PBS « 2010 » est calculée à partir de coefficients issus de valeurs moyennes sur la période 2008 à 2012.

SAU : Surface agricole utilisée

Elle comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe et les cultures permanentes.



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
16B rue Aimé Rudel - BP45 - 63370 Lempdes
Tél : 04 73 42 16 02
Courriel : infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr
www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr
www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Michel Sinoir
Directeur de publication : Seán Healy
Rédactrice en chef : Marie-Laure Rongère
Composition : Sylvie Vasson
Dépôt légal : novembre 2019
ISSN : 2494-050X (En ligne)

©AGRESTE 2019